



PAR COURRIEL

Repentigny, le 29 août 2019

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 28 août dernier, concernant l'ancien Dépotoir à St-Vincent-de-Paul.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche demandée.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles XX et XX de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

ANCIEN DÉPOTOIR À SAINT-VINCENT-DE-PAUL

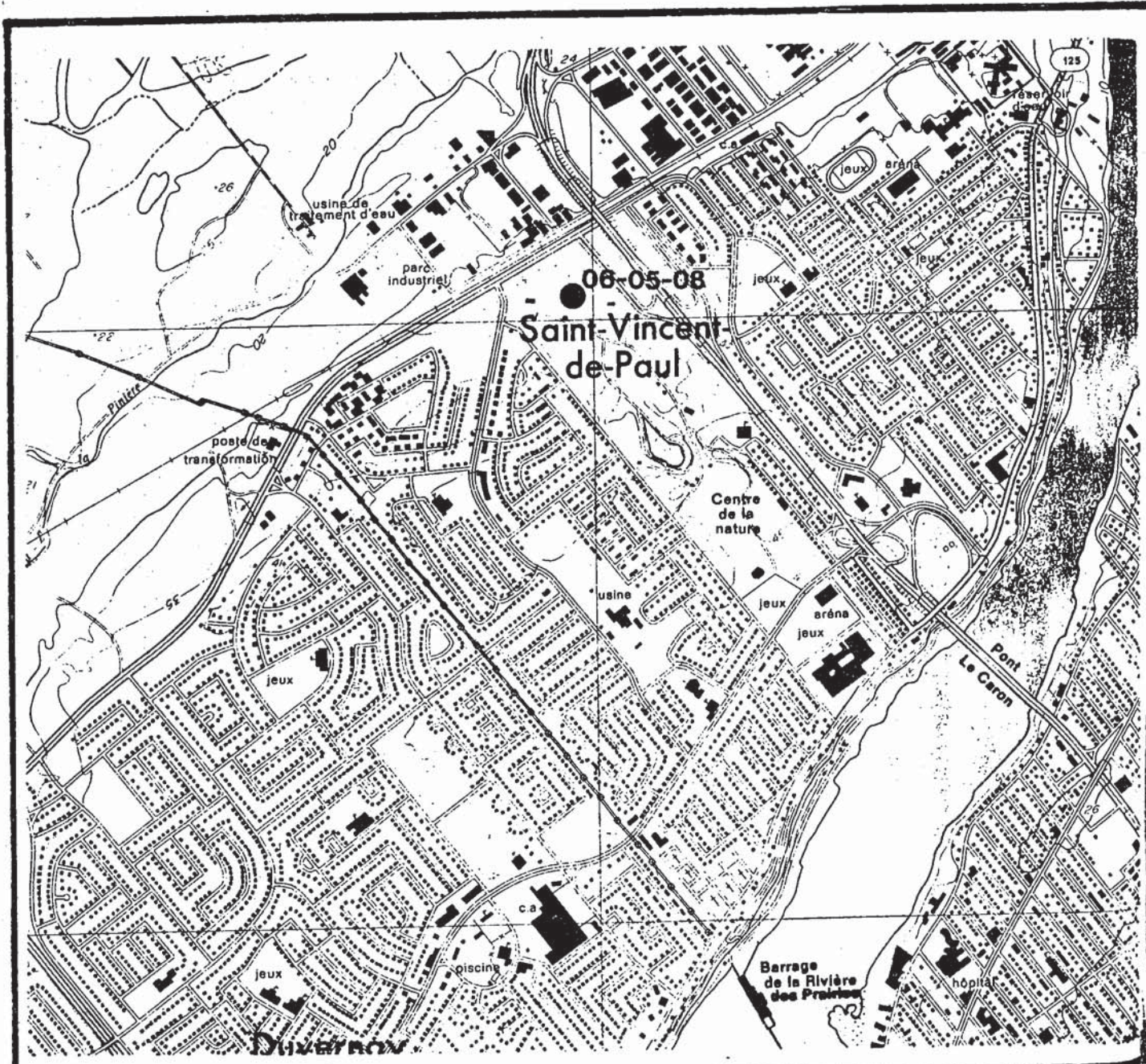
PROPRIÉTAIRE: Ville de Laval
LOCALISATION: ville de Laval, secteur de Saint-Vincent-de-Paul, lots 103, 104 et 105
NATURE DES DÉCHETS: déchets domestiques et déchets industriels
IMPACTS POTENTIELS: contamination des eaux souterraines.

Cet ancien dépotoir est situé sur le terrain du Centre de la nature à Laval, dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul. Il a été utilisé de 1957 à 1962 pour l'élimination de déchets domestiques provenant de l'Île-de-Montréal. Une quantité appréciable de déchets industriels serait mêlée à ces déchets.

Les déchets occupent une superficie d'environ 400 par 150 mètres et ont une épaisseur moyenne d'environ dix mètres. Des problèmes d'émanation gazeuse et de feu ont été signalés à quelques reprises au cours de l'année 1979. La Ville de Laval a alors installé une station de pompage avec ventilateur dans laquelle les émanations gazeuses brûlaient. Elle a par la suite recouvert le dépotoir d'une couche d'argile et de débris d'excavation.

Le drainage se fait en direction nord, vers le ruisseau La Pinière qui coule à environ un kilomètre. La partie du terrain du Centre de la nature où l'on retrouve les déchets est inutilisée. On retrouve à quelques centaines de mètres à l'ouest un développement résidentiel entièrement desservi en eau potable par le réseau de distribution de Laval, dont les sources d'eau sont toutes hors d'atteinte d'une contamination éventuelle. Trois puits sont répertoriés dans un rayon de un kilomètre, dans des directions autres que celle empruntée par l'écoulement des eaux.

Cet ancien dépotoir est classé dans la catégorie III. Les déchets industriels qu'il a reçus laissent craindre une contamination de la nappe d'eau souterraine sans menacer la santé publique.



ENVIRONNEMENT QUÉBEC
GERLED

